



Syndicat
de la Diège

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SYNDICAT DE LA DIEGE

Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 23/01/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260120-2026_01_20_01-DE

L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel SAUGERAS

Date de convocation : 17/12/2025

Membres en exercice : 134

Présents : 87

Votants : 87

Pour : 87

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE : 2026-01-20-01

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2026

Vu les statuts du Syndicat de la Diège,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire 2026 du Syndicat, annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. **DECIDENT** de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 20/01/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

